

DECLARATION D'EMPLOI
Pendant les vacances scolaires d'un jeune de 14 à 16 ans

EMPLOYEUR :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Mail :

Nature de l'activité :

NOM ET PRENOM DU JEUNE :

Adresse :

Date de naissance :

Dates de début et de fin du contrat :

Nature des travaux confiés :

Lieu(x) d'exécution des travaux :

Durée hebdomadaire de travail :

Montant du salaire horaire brut :

Le jeune est-il logé chez l'employeur ? OUI NON

Fait à le

Signature des parents :

Signature de l'employeur :

Article R.715-2 du code rural : L'embauche d'un mineur n'est possible que dès lors qu'il a atteint quatorze ans **révolus**. Cette embauche n'est possible que pendant les dates officielles de vacances scolaires et doit permettre aux jeunes de bénéficier de la moitié des vacances en **repos continu**.

Article R.719-6 du code rural : Le fait de ne pas procéder à cette déclaration d'emploi ou de ne pas respecter ces règles est constitutif d'une infraction (contravention de 5^{ème} classe).